



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Creation d'un parking de 80 places de stationnement comprenant la renovation d'un plateau sportif - Ecole Hippolyte Fabre - Frejus (83)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

COMMUNE DE FREJUS

Raison sociale

Ville de FREJUS

N° SIRET

21830061400011

Type de société (SA, SCI...)

Collectivités territoriales

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

RACHLINE

Prénom(s)

David

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41. Aires de stationnement de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs	ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de mobiles de loisirs., 41A

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'opération de création de 80 places de parking sur un espace existant déjà dédié à l'usage au stationnement public consiste notamment, sur une surface d'environ 3600m², à :

- substituer l'enrobé de surface existant sur 2200 m²
- étendre la surface en enrobé pour permettre le rétablissement d'une aire de jeux nouvelle destinée à l'établissement scolaire
- mettre en œuvre une clôture de séparation afin de sécuriser la contiguïté à l'école

Ce projet ne requiert aucune démolition.
Seul le muret côté rue André Lazes fait l'objet d'ouvertures pour accéder depuis cette voirie au parking.

4.2 Objectifs du projet

Avant travaux, cet espace était recouvert d'un enrobé dégradé sur lequel se situaient des équipements obsolètes tels que 2 plateaux de basket.
Il servait régulièrement et depuis de nombreuses années au stationnement de véhicules notamment lors d'événements ou en période estivale.
L'accès de ce site par la rue Hippolyte Fabre étant très proche de l'accès de l'école et pouvant présenter un danger pour les enfants, il ne pouvait donc servir de stationnement en période scolaire, privant notamment les parents d'élèves de cet usage.
Le projet consiste donc à déplacer l'accès en le situant désormais sur la rue Lazes et donc à dissocier les interfaces école et parking.
La rénovation de ce parking permet ainsi de décongestionner le stationnement en période scolaire et d'offrir une capacité de places à proximité du bord de mer, en pleine mutation pour favoriser les modes doux.
Établi en concertation totale avec la Direction de l'école, ce projet de rénovation permet le rétablissement d'un plateau sportif plus complet et plus adapté tout en conservant un espace

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux sont exécutés, pour majeure partie, en période de vacances scolaires sur une durée de 3 semaines.

Ils sont réalisés en 2 phases à savoir :

- libération des emprises, decroûtage de la zone en enrobés existante et réalisation des nouveaux enrobés
- mise en œuvre des clotures de séparation (y compris portail), équipements de gestion (barrières, portiques, caisses) et des nouveaux équipements du plateau sportif

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase exploitation, le projet permettra d'alléger le secteur en terme de densité de stationnement gênant par la mise en place de places de stationnement supplémentaires réglementées.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Cette opération fait l'objet d'une demande de permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface du parking existant	(2200 , m²)
Surface du parking renove y compris plateau sportif	(3590, m²)
Parking exterieur non couvert payant	(80, Places)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 230 Voie : Rue Andre LAZES

Lieu-dit :

Localité : 230 Rue Andre LAZES 83600 Frejus

Code postal : 83600 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 6°45'2"E Lat. : 43°25'25"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le PLU de Frejus a ete approuve le 04 juillet 2019 et sa derniere procedure d'evolution a ete approuvee le 25 fevrier 2025. Le site se trouve en zone UBa.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☒ Oui ☐ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☒ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	Le site se situe au plus proche a 900 m a l'Est de la ZNIEFF de type II "ancienne Base aeronavale de Frejus" (930020266)
En zone de montagne ?	☐	☒	La commune de Frejus n'est concernee par aucune zone de montagne au sens du Code de l'Urbanisme (articles L.122-1 a L.122-27).
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	La zone projet se situe a plus de 5km de l'arrete de protection de biotope le plus proche.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	La commune de Frejus est concernee par la Loi Littoral. Toutefois, le projet n'est pas implante dans la bande des 100m au littoral, ni dans un espace naturel ou agricole remarquable au titre de la Loi Littoral.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	La Ville de Frejus dispose d'un Plan communal de prevention du bruit dans l'environnement (4eme echeance 2024-2029). La Carte de Bruit Strategique de ce plan identifie que la rue Andre Lazes n'est pas exposee a une intensite sonore notable.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Le site du projet n'est inscrit dans aucun Site Patrimonial Remarquable ou Site Patrimonial de l'UNESCO. Il n'intercepte aucun perimetre de protection au titre des abords de Monument Historique.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Le site du projet n'intercepte aucune zone humide inventoriee.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	La commune de Frejus est concernee par un PPR incendie de foret, ainsi qu'un PPR inondation lie a la presence de l'Argens, du Reyran, et de la Vernede, et un PPR inondation lie a la presence du Pedegal et du Valescure.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Le PPRiF a ete approuve le 19/04/2006. Le PPRi Argens a ete approuve le 26/03/2014 et le PPRi Valescure a ete approuve le 06/05/2022. Le site est integralement hors secteurs reglementes par ces 3 documents.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	Le projet n'est pas implante sur un site ou sols pollues.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	La Zone de Repartition des Eaux (ZRE) est la "Nappe alluviale de la basse-vallee de l'Argens".
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	Le site inscrit le plus proche est situe a 1.6km de la zone projet : "Parties de la colline Pauvadour, a Frejus (93I83009).

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	Les sites Natura 2000 les plus proches sont : - l'Embouchure de l'Argens (FR9301627) a 1.1km au Sud-Ouest du site du projet - l'Esterel (FR9301628) a 4.8km au Sud-Est du site du projet.
D'un site classé ?	☐	☒	Le site classe le plus proche se situe a environ 3.8km au Nord-Est de la zone du projet : 93C00002 "Massif de l'Esterel oriental"

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Le projet n'est pas de nature a necessiter des prelevements d'eau. Aucun rabattement de nappe n'est necessaire en phase chantier.
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	Aucun drainage/modification des masses d'eaux souterraines n'est prevu.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	Le projet ne prevoir pas d'extraction de materiaux. Si besoin, une evacuation en decharge agreee sera mise en oeuvre.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	L'equilibre deblais/remblais est recherche dans la conception du projet de renovation pour eviter au maximum l'apport de terres exterieures.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet n'est pas de nature à nécessiter d'apport supplémentaire en eau potable ou de rejet supplémentaire d'eaux usées. L'assainissement des eaux pluviales est traité ci-après dans la case dédiée aux rejets liquides.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Au regard des caractéristiques déjà fortement anthropisées de l'existant, le projet de rénovation n'est pas de nature à entraîner des perturbations, dégradations ou destructions de la biodiversité existante.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le site est assez éloigné pour n'avoir aucun impact sur les sites Natura 2000 les plus proches.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Le projet consiste en une rénovation d'un espace existant déjà artificialisé et ne générant aucune consommation supplémentaire de tels espaces.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	Aucun risque technologique n'est identifié dans la zone de projet ni dans ses alentours.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Le site du projet n'est pas concerné par les zonages de PPRiF et de PPRi. Le site du projet se situe en outre : - en zone de sismicité 2 (faible) - en secteur d'aléa retrait/gonflement des argiles modéré - en secteur d'exposition potentielle au radon de catégorie 3
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☒	☐	La commune de Frejus est concernée par un risque radon de catégorie 3.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	En phase chantier, les travaux engendreront des déplacements dus à la circulation des camions et engins de chantier. En phase d'exploitation, le projet est susceptible d'augmenter les déplacements. Le trafic aux abords pourrait augmenter du fait d'une meilleure hiérarchisation des places de stationnement. ~~Cela aura de fait pour conséquence de réduire les~~
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	En phase chantier, les travaux sont susceptibles d'augmenter le niveau sonore de la zone du fait des camions et engins de chantier.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☒	☐	En phase chantier, la mise en œuvre des revêtements de chaussée est susceptible d'engendrer des odeurs. Ces émissions seront négligeables.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☒	☐	Le site du projet est implanté en milieu urbain et est déjà soumis à des odeurs urbaines dues à la fréquentation automobile locale. Le projet n'aura aucune intensification ~~des nuisances existantes~~
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	En phase chantier, les opérations et l'utilisation d'engins pourront être sources de vibrations. En phase d'exploitation, le projet n'engendrera aucune vibration.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☒	☐	Les vibrations existantes sont aujourd'hui générées par les voies de circulation localisées à proximité du site. Elles demeurent limitées.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	En phase chantier, les travaux seront réalisés de jour. En phase exploitation, les lumières mises en place seront adaptées à la prise en compte de la biodiversité.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☒	☐	Le site est concerné par l'éclairage urbain communal.
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	En phase chantier, la circulation des engins de chantier engendrera des rejets supplémentaires (gaz d'échappements, composés organiques volatiles, poussières). En phase d'exploitation, s'agissant d'une redistribution des stationnements, le projet n'engendrera aucun rejet supplémentaire et n'impactera pas la qualité de l'air.
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Le projet de rénovation prévoit une imperméabilisation supplémentaire de surface pour permettre la conservation du plateau sportif. ~~Le projet prévoit la mise en place de 4 grilles pluviales~~

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Le chantier produira des déchets inertes. Les déchets seront triés puis soit valorisés sur site, soit collectés par une filière adéquate de valorisation ou encore évacués vers une installation de stockage adaptée. Une zone dédiée au stockage des éventuels déchets dangereux est prévue si nécessaire et les procédures particulières seront mises en œuvre.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le site n'est inclus dans aucun site classé, inscrit, monument historique ou zone de présomption de prescription archéologique. Le projet de rénovation de ce parking existant n'est pas de nature à porter atteinte au patrimoine.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Le périmètre du projet est dissocié de la circulation aux abords. En phase chantier, les travaux seront sans impact sur les voies adjacentes. En phase d'exploitation, le site n'étant pas utilisé par des activités de sylviculture ou agriculture, le projet n'aura donc aucun impact.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet n'est pas susceptible d'avoir des effets cumulés avec les projets précédemment fait l'objet d'études d'incidences ou d'une évaluation environnementale et n'ayant pas encore été réalisés.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Sans objet.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet comporte peu d'impacts négatifs sur l'environnement. Celui-ci est implanté sur une zone de parking déjà existante et imperméabilisée dans sa grande partie.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu de la localisation de la zone projet, de son implantation en zone urbaine dense, de la nature de travaux (renovation d'un espace déjà artificialisé, le projet n'est pas susceptible d'engendrer des impacts résiduels notables sur l'environnement.

En ce sens, il n'est pas nécessaire que ce projet, objet du présent cas par cas, fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d’ouvrage ou petitionnaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d’évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l’honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l’environnement requises au titre d’autres législations applicables ☒

Je certifie sur l’honneur l’exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

MARCHAND

Prénom

Charles

Qualité du signataire

Adjoint delegue aux Travaux

À

FREJUS

Fait le

26-04-2025

/



Signature du (des) demandeur(s)